

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2014

---

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2182)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL98

présenté par  
M. Coronado et M. Molac

-----

### ARTICLE 7

A la fin de l'alinéa 18, supprimer les mots :  
« ou imminente ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le recours la procédure accélérée en cas de mesure d'éloignement « imminente », mais pas encore prononcé, n'est pas justifié. En effet, le concept est flou et imprécis, et fait préjuger par l'administration d'une décision judiciaire.